

Bonjour,

Je suis un nouvel inscrit sur cette liste et je me permets de vous apporter mon témoignage concernant les conséquences de l'austérité sur les ITA contractuels dans les organismes de recherche publique.

Je suis originaire de Clermont Ferrand et si l'on cumule tous les CDD que j'ai pu faire (8 CDD au total) je totalise 6 ans d'expérience niveau ingénieur d'étude (je n'ai pas de thèse) sur plusieurs thématiques de recherche (microbiologie, génétique végétal et radiobiologie) dans différents laboratoires de recherche :

- 1 CDD de 11 mois à l'ANSES de Maisons Alfort
- 2 CDD durée totale de 17 mois à l'INRA de Clermont Ferrand site de Crouël
- 2 CDD durée totale de 27 mois à l'INRA de Clermont Ferrand site de Theix
- 3 CDD durée totale de 18 mois au UMR CNRS Université Blaise Pascal Clermont Ferrand)

Depuis Juillet dernier je suis au chômage, toutes les demandes de *cédersation* faite auprès du CNRS et auprès de l'INRA ont échoué. Le CNRS m'a dit qu'il ne pouvait pas me *céderser* puisqu'en Mars 2012 j'avais un contrat INRA. L'INRA quand à eux, m'ont dit que je ne pouvais pas « justifier de l'unicité du poste de travail que j'ai occupé lors de mes périodes d'emploi hors INRA et pendant mes périodes d'emploi au sein de l'INRA ». En résumé, les personnes qui ont travaillé dans différents EPST et sur plusieurs thématiques de recherche ne pourront jamais bénéficier d'une titularisation automatique malgré leurs grandes expériences professionnelles. Puisque les budgets accordés aux EPST destinés à résorber la précarité sont insuffisants, tout est fait pour éviter que j'atteigne les conditions de titularisation fixées par la Loi Sauvadet, cela signifie qu'aucun organisme de recherche publique ne me recrutera dorénavant en CDD. Je suis donc dans l'obligation de rechercher un nouvel emploi uniquement dans le secteur privé, autant dire qu'avec les difficultés budgétaires de nombreuses *startup* de biotechnologie, il y a beaucoup de concurrence pour les quelques rares emplois que je peux trouver.

Parce que j'ai 32 ans et une énorme envie de stabiliser ma situation professionnelle, je fais ce que je peux pour essayer de faire bouger les choses :

- Je me suis rapproché du collectif de précaire de la recherche
- J'ai rencontré Arnaud Montebourg lors d'une réunion mensuelle des *Objets de la Nouvelle France Industrielle* ouverte à tous et remis un dossier contenant une lettre du collectif des précaires de la recherche sur le problème de la précarité dans l'ESR et une lettre sur ma situation à titre d'exemple. Ce dossier a été transmis directement au ministère de l'ESR, je n'ai jamais eu de réponse venant du ministère.
- Rencontre avec la députée de ma circonscription Odile Saugue (PS). La députée devra poser une question écrite à l'assemblée nationale sur la possibilité d'utiliser 5% du crédit impôt recherche pour résorber une partie de la précarité dans l'ESR. Pour le moment cette question n'a pas encore été publiée sur la base de données des questions écrites de l'assemblée nationale.

J'ai vraiment l'impression que la ministre Fioraso n'accorde aucune importance à la précarité dans l'ESR et que seul une bonne grosse manifestation nationale ou une médiatisation importante de nos situations de précaire pourront faire bouger les choses. En espérant que la mobilisation soit importante pour la journée d'action du 12 décembre. Tous ces précaires ont besoin d'avoir de l'espoir quant à leurs avenir professionnels.

Par avance merci pour toute l'importance que vous pourrez apporter à ce témoignage

Pierre Micheau